

M. Prud'homme: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le chef de l'opposition ne veut sûrement pas donner l'impression que M. Vallières a été engagé par le gouvernement fédéral. Si c'est ce qu'il a dit, je tiens à signaler que c'est faux, que la réalité est tout autre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député engage un débat et je lui rappelle qu'il aura l'occasion de participer au débat et d'exprimer son opinion.

L'hon. M. Stanfield: Je n'ai pas dit cela. Si le député, que j'estime également, veut bien lire mes propos, il s'en rendra compte.

D'après les explications du ministre sur les difficultés relatives au paiement des prestations d'assurance-chômage, on pourrait croire, puisque des réclamants n'ont pas l'expérience voulue pour remplir des formulaires compliqués, que ces demandes ne sont pas au goût de l'ordinateur et qu'il les rejette. Mais qu'une personne soit assez renseignée pour savoir présenter sa plainte à un député ou capable d'écrire une lettre cinglante au rédacteur en chef, ses prestations lui seront peut-être versées rapidement. Le discours du trône ne nous laisse entrevoir aucune amélioration de ce côté. On y dit: «La réforme fondamentale des mesures de sécurité sociale inaugurée l'an dernier avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, se poursuivra.» Monsieur l'Orateur, que Dieu protège les chômeurs.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je suppose que de toute façon seul un faible pourcentage de la population est directement touché. Le ministre nous en donne des assurances. Tous les citoyens n'ont pas été directement touchés par le chômage, et pour ceux qui ne l'ont pas été, suivant les normes gouvernementales, la situation n'a jamais été meilleure. Le député de Bruce nous a dit hier que les choses allaient mieux que jamais pour nos citoyens. Un tel cynisme ne tient pas compte de la réalité. Si le chômage ne touche pas chacun personnellement, il coûte certainement de l'argent à tous ceux qui occupent un emploi. Les villes et les provinces sont obligées de subir les frais du bien-être qui grimpent démesurément lorsque le chômage augmente et qui doivent être compensés par la majoration des impôts locaux. Et pour l'économie, la perte de productivité est effarante. Il faut aussi tenir compte de la dépréciation humaine.

Il y a environ un an, j'ai dit qu'une incertitude prolongée sur la politique de l'État et un manque de confiance envers le gouvernement contribuaient à rendre l'économie hésitante, et en particulier les hommes d'affaires qui ne savaient pas ce que leur réservait l'année suivante, à quelles lois fiscales ils seraient soumis et si le gouvernement voulait qu'ils demeurent ou non en affaires. Ce n'est pas une atmosphère très favorable à la création d'emplois.

Le gouvernement actuel a certainement un bilan peu enviable si l'on songe à l'aliénation qu'il a engendrée dans divers secteurs de l'économie. Depuis 1968, il s'est aliéné la collectivité agricole, en en offensant d'importants secteurs, en dévalorisant l'exploitation agricole familiale et en essayant de transformer l'ensemble de la vie agricole en un service d'utilité publique. Ce n'est pas là le seul terrain sur lequel il s'est livré aux expériences d'aliénation. Songez qu'il a réussi à détourner de lui nos indigènes. Depuis 1968, le gouvernement a affronté le monde ouvrier, aussi bien que le monde des affaires. Depuis 1968, il s'est aliéné les régions du Canada les unes après les autres. Il a mérité la désaffection de l'Ouest en négligeant

[L'hon. M. Stanfield.]

les sentiments de ses habitants dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement des ressources et de la croissance économique. Il a détaché de lui les provinces du Centre par sa rigidité et, en général, son arrogance, dans les négociations fédérales-provinciales. Il a détaché de lui les provinces atlantiques en faisant grossièrement abstraction de l'effet de ses politiques économiques sur la région et en négligeant complètement de corriger la disparité régionale—en ce domaine, je pense que pas même le libéral le plus convaincu pourrait prétendre que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a remporté un certain succès, alors que, manifestement, la moitié du pays représente des régions désignées de croissance lente. Pour couronner le tout, le ministre de l'Expansion économique régionale s'est permis de parler de mauvaise gestion au sein de son propre gouvernement pour excuser l'absence de progrès. D'après lui on ne peut s'attendre à grand-chose avec un marasme économique aussi généralisé. C'est évident: il y a peu de chose à attendre dans ces conditions.

• (1240)

Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, dans son cinquième exposé annuel, a procédé à l'évaluation de la tâche accomplie par le ministère de l'Expansion économique régionale en formulant des critiques précises, critiques que le parti progressiste conservateur fait depuis pas mal de temps. Selon ce Conseil, il faut fixer des objectifs, procéder à une planification régionale à l'intérieur même de la région intéressée et s'efforcer d'élargir les bases économiques, étant donné que la majorité des industries continuent d'intéresser le secteur primaire. L'action du gouvernement fédéral en ce domaine doit être pleinement coordonnée. C'est faire preuve d'une négligence incroyable que de laisser les ministères contrecarrer leurs initiatives comme c'est le cas depuis 1968. Il nous faut une évaluation complète des réalisations du ministère de l'Expansion économique régionale et de ses échecs.

La prise de décisions à l'intérieur du gouvernement devrait être plus décentralisée et cela s'applique surtout au ministère de l'Expansion économique régionale. Si les consultations étaient plus réelles, peut-être le ministère ferait-il moins d'erreurs coûteuses et progresserait-il plus rapidement. Lorsqu'il s'est trouvé en butte à cette critique à la Chambre, le ministre a eu recours à un des arguments les plus incongrus que j'aie jamais entendus pour défendre les programmes gouvernementaux. Il a déclaré que bien que les provinces de l'Atlantique se trouvent, économiquement parlant, dans une situation pire qu'avant le ralentissement, leur situation est relativement bien plus satisfaisante, étant donné que le ralentissement économique général provoqué par le gouvernement a gravement affecté les régions les plus riches du pays.

La terrible vérité est que ce genre de logique constitue certainement la meilleure façon de se condamner. Car si le ralentissement économique que le gouvernement a si brutalement infligé au pays a eu des répercussions graves sur nos régions les plus riches, ne s'ensuit-il pas que ces régions ne tarderont pas à se préoccuper de leurs propres problèmes? Ne seraient-elles pas, de ce fait, moins portées à aider nos régions déshéritées, et cela ne se produit-il pas effectivement? Est-ce là une façon de réaliser l'unité nationale et d'instituer une société juste? Certainement pas. Quand vous êtes prêts à vous glorifier de la réalisation douteuse d'avoir fait passer le faible pour relativement plus fort qu'il ne l'est en affaiblissant le fort, vous avez en fait complètement oublié votre sens des responsabilités nationales.